

Réflexions sur le suicide et ses causes dans la police nationale, un cas de sinistralité au travail en France parmi beaucoup d'autres

Patrick Cahez, secrétaire national de SUD intérieur – SOLIDAIRES

« *Ce n'est pas la société qui éclaire le suicide, c'est le suicide qui éclaire la société* »¹
« *Un homme seul est toujours en mauvaise compagnie* »²

SUD intérieur remercie les organisateurs du 5^e Salon du livre des lanceuses et lanceurs d'alerte à Montreuil³ pour leur invitation à la table ronde « *Suicide et travail, du mal-être à l'alerte* ».

Le suicide au travail dans la police pose une cascade de questions sur l'état de nos institutions, leur dysfonctionnement⁴ et leur négligence des principes républicains⁵.

Le suicide est un fait social^{6 7} qui interroge d'autant plus qu'il souffre d'un manque d'études en rapport à son importance⁸, et tout particulièrement dans la police⁹. Sa sinistralité dans la fonction publique alerte sur le reflux des valeurs républicaines en considération de l'inexécution des obligations hiérarchiques à garantir la santé et la sécurité des travailleurs¹⁰. Le sujet pose aussi la question d'une abdication politique¹¹ aux injonctions¹² substituant les chiffres au droit¹³. L'augmentation du suicide et des risques psycho-sociaux¹⁴ au travail¹⁵ s'observe avec le mouvement d'individualisation du travail, la destruction de l'action collective¹⁶, de l'action syndicale¹⁷, de la solidarité¹⁸ qui protègent contre les abus et l'arbitraire¹⁹. Il alerte ici sur une régression démocratique²⁰ et l'accroissement de la discrimination²¹.

Un tel mépris malgré des alertes²², ne sont pas particuliers au ministère de l'intérieur²³. Il y a une inertie générale des pouvoirs publics à s'abstenir durablement de lancer une action efficace pour chercher les causes du suicide et les prévenir. Une pareille indifférence interpelle sur un particularisme culturel²⁴ du mépris pour la personne²⁵ et la place du respect dans la formation des cadres²⁶ ; lesquels subissent²⁷ la logique²⁸ de l'organisation du travail²⁹ qu'ils mettent en place³⁰.

Le mépris du droit par la hiérarchie est une cause du malaise dans la police. Sauf que l'agent confronté à l'illégalité est otage d'un texte mal écrit sur l'obligation de désobéir. La perfectibilité rédactionnelle – à dessein ? - dissuade quiconque, du fait même de l'ambiguïté à menacer de sanctions disciplinaires qui se risquerait à invoquer l'illégalité. Saisi par SUD intérieur d'une modification de la loi pour imposer plutôt l'obligation du donneur d'ordre à garantir la légalité de ses instructions³¹, le législateur n'a pas répondu au syndicat ni tenu compte de ses interventions dans son récent rapport sur la police³². Le législateur refuse une issue efficace face à l'illégalité.

Le mal-être dans la police³³ a fait récemment l'objet d'une enquête du Sénat et son rapport du 3 juillet 2018³⁴ évoque, comme causes, un comportement hiérarchique inadapté³⁵ et une pratique déficiente de la gestion des personnels³⁶. La responsabilité de la direction des ressources humaines est pareillement montrée du doigt dans d'autres secteurs³⁷. L'augmentation de la sinistralité suicidaire dans la police en 2019, l'année qui suit la publication très commentée³⁸ du

rapport du Sénat, interpelle cependant sur la mauvaise foi de la persistance³⁹ des pouvoirs publics à s'abstenir de prendre les mesures efficaces qui s'imposent⁴⁰.

SUD intérieur a constaté cette abstention dans les services de gestion des personnels à défendre efficacement les droits collectifs et les garanties fondamentales des agents publics⁴¹ (de valeur constitutionnelle⁴²) face à une chaîne hiérarchique soudée dans le mépris de la dignité humaine, un élément du harcèlement⁴³. Cela fait grief à l'article 3 de la CEDH⁴⁴ qui pose la prohibition absolue de la torture et des traitements inhumains et dégradants ; alors qu'Emmanuel Macron a rappelé que l'administration et l'autorité judiciaire doivent appliquer immédiatement cette jurisprudence⁴⁵ ; ce qu'impose un arrêt de principe de la Cour de cassation depuis des années⁴⁶. Il y a une faute des pouvoirs publics⁴⁷ et le droit de l'Union – qui s'interprète conformément à la Charte européenne des droits fondamentaux et de la jurisprudence de la CEDH⁴⁸ - exclut toute immunité, qu'il s'agisse de l'exécutif, du législateur ou des juges⁴⁹.

SUD intérieur déplore la mauvaise foi des pouvoirs publics allant jusqu'à faire obstacle aux décisions de justice favorables aux agents, alors même qu'une « *mise au placard* » constitue un détournement de fonds publics⁵⁰. Le ministère de l'intérieur ignore les démarches syndicales malgré l'obligation de l'administration à transiger⁵¹ ; alors que les scandales confirment l'utilité d'un dialogue syndical dans le respect de la pluralité et que des syndicalistes, exerçant la liberté d'expression et d'opinion, comme le droit le leur garantit⁵², sont réprimés.

Cette dérive est favorisée par le ministère public qui a une forte influence sur les juges⁵³ et qui s'abstient⁵⁴ de poursuivre⁵⁵ la hiérarchie fautive malgré les procédures établissant la faute, l'obligation d'impartialité du procureur⁵⁶ et son devoir de contrôle de la police⁵⁷. Les demandes d'actes du syndicat sur les comportements délinquants de la hiérarchie se sont aussi heurtées au refus des tribunaux, malgré les arguments de fait et de droit du dossier⁵⁸. Les décisions rendues omettent les demandes du syndicat au mépris de la jurisprudence européenne⁵⁹ et l'obligation de motivation des juges⁶⁰. Enfin, même s'il en existe, il est difficile et très coûteux de trouver des avocats qui acceptent de se battre contre le ministère public et la police.

Se pose enfin la responsabilité de la médecine de contrôle de la police qui couvre des comportements malgré sa connaissance d'une situation menaçant la santé des agents. Cette instrumentalisation de la médecine par l'administration renvoie à l'action de l'Ordre des médecins accueillant les plaintes des employeurs contre la médecine du travail⁶¹.

Ce qui précède révèle donc une inertie générale de l'exécutif, du législatif et du judiciaire et soulève la question de la conformité de l'organisation judiciaire française aux standards européens et internationaux, d'une part, et celle de la conformité constitutionnelle de l'organisation des pouvoirs publics en considération de la perfectibilité de la séparation des pouvoirs, d'autre part.

La nocuité du mépris dans l'institution dépasse la seule personne des agents en emportant des conséquences graves sur le fonctionnement et les rapports de la police avec le public⁶².

Une banalisation du mépris hiérarchique à l'égard des subalternes fausse la conception des policiers dans leur relation avec la population. Confronté à une brutalité désinhibée⁶³ – cf. les déclarations des autorités⁶⁴ et leur faux concept de « *violence légitime* »⁶⁵ - l'agent adopte ce discours comme une norme, qui creuse la fracture entre l'institution et l'opinion. La méfiance de la population interroge si la police est plus ressentie comme une menace qu'une assistance.

La brutalité institutionnelle fait fuir et convainc de rechercher ailleurs protection. C'est un ressort du repli communautaire⁶⁶. La perte de confiance dans les institutions s'entend de plus en plus et à tous les niveaux de la société (cf. Adèle Haenel⁶⁷). La défiance n'est donc pas marginale. L'atomisation de la société et l'analyse des « *radicalités* » ne peut pas se faire indépendamment de la radicalisation clivante du discours et de l'action⁶⁸ publics, sa surenchère à stigmatiser, menacer et défier à la confrontation violente⁶⁹. Cette escalade signale la tentation de l'exécutif à substituer le rapport de forces au rapport de droit, jusqu'au mépris du droit.

SUD intérieur a vu que la police peut aller jusqu'à négliger délibérément sa mission au mépris de l'argent public et de la santé et la sécurité tant de ses agents que du public. Cela interroge sur la prévention efficace des abus pour prévenir les passages à l'acte, tant d'une violence contre soi que d'une violence contre les tiers. Force est de constater que la première laisse les autorités indifférentes et elles cherchent dans le « *terrorisme*⁷⁰ » l'explication de la seconde⁷¹.

La mise en scène⁷² de l'*héroïsation*⁷³ et la militarisation d'un corps civil de l'État⁷⁴ sont inquiétantes en considération d'un arbitraire hiérarchique accablant impunément un agent sans même avoir à s'en expliquer ou en donner les raisons (parce qu'il n'en existe pas ou qu'elles sont illégales). Cette impunité augmente le risque d'arbitraire pour l'agent qui manque d'enthousiasme à s'impliquer ou épouser les codes douteux⁷⁵ du groupe⁷⁶.

Le corporatisme ne doit pas détourner des questions de fond que pose l'illégalité au ministère de l'intérieur, comme commande ce qui précède de s'y interroger à propos des suicides ; d'autant qu'il est dirigé par des préfets soumis à une obligation de garantir la légalité des actes administratifs⁷⁷ et qu'ils ont une obligation de conseil du politique⁷⁸. L'évolution des pratiques et du droit font présumer de leur inexécution au mépris du principe de la hiérarchie des normes⁷⁹. La dignité est la norme fondamentale de l'ordre public interne⁸⁰, européen et international. Elle est la matrice de tous les droits de l'homme dont chacun d'eux procède et au regard de laquelle s'apprécie la conformité de leur exercice. Le respect de la dignité légitime donc l'autorité publique dans un Etat de droit démocratique moderne et le suffrage ne permet pas de s'en exonérer. Le respect de la dignité est indérogeable. L'élection n'est qu'un mode de désignation du mandataire temporaire de l'autorité publique, dont le but est de garantir le bien être général⁸¹. C'est dans la poursuite de ce but que la police a pour mission de garantir l'efficacité des droits

fondamentaux⁸² et il est légitime et logique qu'elle doive s'y conformer, à commencer par sa direction. Cela pose sinon la question pénale⁸³ de l'échec à la loi⁸⁴ et du faux⁸⁵, notamment.

A contrario, il faut dénoncer la mystification d'un « *droit à la sécurité* », qui n'est pas un droit de l'Homme. Le code de la sécurité intérieure n'est que réglementaire⁸⁶. C'est un sophisme d'évoquer un droit à la sécurité - qui n'existe pas, sinon de manière réglementaire, c'est-à-dire administrative - pour faire échec aux droits de l'Homme, qui se trouvent au sommet de la hiérarchie des normes. Sur ce sujet, comme d'autres, le pouvoir procède par *inversion normative*⁸⁷ pour imposer une régression prohibée des libertés publiques et des droits sociaux⁸⁸. Cela se fait au mépris du droit international contraignant ratifié par la France qui s'impose à l'exécutif, au législatif et au judiciaire. Ce même droit international pose la question de l'inconventionnalité de la doctrine du « *maintien de l'ordre* » « *à la française* »⁸⁹. Les mutilations, les blessés et les morts⁹⁰ interrogent sur la légitimité de l'institution et de son action. Les atteintes graves à la personne interpellent sur la responsabilité pénale⁹¹. Un service public républicain ne peut pas se laisser réduire à l'arbitraire. C'est compromettre la nature du régime – un Etat de droit démocratique moderne – dont la loi fondamentale⁹² consacre la « *résistance à l'oppression* » comme un « *droit imprescriptible* »⁹³.

L'abstention des pouvoirs publics à prévenir le malaise et le suicide des travailleurs est donc fautive en considération de l'inexécution de leur obligation positive à garantir l'efficacité des droits de l'Homme⁹⁴, à commencer par les droits économiques, sociaux et culturels. Il n'existe pas de droits civils et politiques efficaces sans droits économiques, sociaux et culturels effectifs.

Le suicide au travail interroge sur la dérive brutale de l'organisation du travail en même temps que s'observe une même dérive brutale dans le maintien de l'ordre. Cette convergence de la violence institutionnelle s'accompagne d'une prise de conscience du regain ou de la persistance d'un rapport de forces archaïque comme l'illustre dramatiquement la violence faite aux femmes et contre laquelle l'opinion s'émeut de l'abstention des pouvoirs publics, de la police et de la justice⁹⁵ à y remédier efficacement⁹⁶. Comme pour le suicide.

Cette conjonction de phénomènes violents face à une même indifférence interroge sur une doctrine politique inadaptée aux valeurs d'une société moderne. Une conséquence de ce hiatus est de désespérer au point d'inspirer un désir morbide à 10 000 personnes tous les ans, comme elle convainc une partie de la jeunesse⁹⁷, qui le peut, de fuir ou d'aller ailleurs⁹⁸, au point de tendre à l'équilibre du solde migratoire⁹⁹.

Voilà une partie seulement des questions de fond que semble poser le suicide au travail en France et les observations tirées de l'action syndicale dans la police. Le suicide, comme la criminalité, est un phénomène dont l'importance signale le degré d'échec politique à faire société¹⁰⁰, c'est-à-dire à garantir le bien-être général.

- 1 Christian Baudelot et Roger Establet *Suicide, l'envers de notre monde*, essais, Seuil coll. Points 2018 p.34 et s.
- 2 Paul Valéry
- 3 22, 23 et 24 novembre 2019 : <https://deslivresetlalerte.fr/> , <https://deslivresetlalerte.fr/wp-content/uploads/2019/09/programmeDLELA2019.pdf>
- 4 Dénonciations par des ONG et des organisations internationales de la violation des droits fondamentaux en France, qu'il s'agisse de la répression policière, des conditions d'incarcération, de l'environnement, de la régression sociale (droit du travail, allocations sociales, chômage, accès aux soins à l'instruction et à la justice, retraites, logement, transports, communications, augmentation des inégalités et de la précarité,) et des libertés publiques (multiplication des procédures d'exception, état d'urgence, espionnage de la presse, intimidation judiciaire des journalistes des syndicalistes des manifestants, violence policière,) , de la perfectibilité de l'appareil judiciaire, du niveau de pauvreté, de la maltraitance des migrants, de la reconduction des demandeurs d'asile, du regain de la discrimination, du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, etc.
- 5 « *La France est un pays étrange, qui invente des notions juridiques très élaborées, dont les principes qui les régissent sont régulièrement démentis par le fonctionnement concret des institutions. (...) Le service public est une merveilleuse invention dont on peut penser qu'elle devrait être de nature à faciliter la vie des peuples. les contradictions, voire la schizophrénie, font peut-être partie de l'identité nationale française. Il arrive cependant un moment où l'écart entre les principes enseignés et la réalité vécue est tel que l'on se prend à douter de l'utilité d'enseigner des principes si peu appliqués.* » Jean Marie Pontier – professeur à l'université Paris I – Panthéon Sorbonne « Les étrangetés du service public » AJDA 2008 p.65
- 6 13,1 suicides pour 100 000 habitants en 2015 (dernières données disponibles) selon les chiffres de l'OCDE publiés sur son site consulté le 21 novembre 2019 <https://data.oecd.org/fr/healthstat/taux-de-suicide.htm>
- 7 Agriculteurs, Education nationale, magistrats, médecins, agents de l'ONF, La Poste, France Télécom - Orange, Crédit Lyonnais, SNCF, ... <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/240419/suicide-depression-demission-depuis-deja-quelques-annees-lonf-souffre> , Agriculteurs, enseignants, policiers : le nombre de suicides en France est-il en augmentation ? <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/agriculteurs-enseignants-policiers-le-nombre-de-suicides-en-france-est-il-en-augmentation>
- 8 « *Plus de 800 000 personnes par an meurent en se suicidant et le nombre des tentatives est encore beaucoup plus élevé. Chaque année, des millions de personnes sont donc confrontées à des pertes cruelles dues à des suicides. Ces décès peuvent intervenir à n'importe quel âge de la vie et le suicide représentait la seconde cause de mortalité chez les 15 29 ans dans le monde en 2012.* » OMS Données et statistiques sur le suicide https://www.who.int/mental_health/prevention/suicide/suicideprevent/fr/
- 9 Le Monde « *Il n'existe aucune étude de fond du ministère permettant d'analyser les suicides dans la police* » Pour le chercheur, Sebastian Roché, le nombre important de suicides de policiers enregistrés depuis le début de l'année est un phénomène alarmant. Propos recueillis par Louise Couvelaire Publié le 20 avril 2019 https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/04/20/suicides-dans-la-police-il-n-existe-aucune-etude-de-fond-du-ministere-permettant-d-analyser-le-phenomene_5452868_3224.html
- 10 Le droit à la santé du policier : <https://patrickcahez.wordpress.com/2009/12/25/le-droit-a-la-sante-du-policier/>,
- 11 De l'obligation des partis politiques d'agir pour défendre les droits sociaux <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/191014/de-lobligation-des-partis-politiques-dagir-pour-defendre-les-droits-sociaux> ,
- 12 Enquête sur la naissance et les inspirations du néolibéralisme <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/290119/enquete-sur-la-naissance-et-les-inspirations-du-neoliberalisme> , Hayek : Capitalisme ou démocratie, mais pas les deux à la fois <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/301117/hayek-capitalisme-ou-democratie-mais-pas-les-deux-la-fois> , Le néolibéralisme américain : justification rationnelle de la criminalité organisée <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/250717/le-neoliberalisme-americain-justification-rationnelle-de-la-criminalite-organisee> ,
- 13 Alain Supiot « La Gouvernance par les nombres » Editions Fayard 2015 <https://www.fayard.fr/sciences-humaines/la-gouvernance-par-les-nombres-9782213681092> , écouter ég. sur France culture <https://www.franceculture.fr/recherche?q=alain+supiot>
- 14 Nina Tarhouny « Les risques psychosociaux au travail : droit et prévention d'une problématique de santé publique » <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02063105/document>
- 15 Psychotropes, drogues... La majorité des actifs se dope pour mieux travailler <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/121117/psychotropes-drogues-la-majorite-des-actifs-se-dope-pour-mieux-travailler>
- 16 Cf. not. Intervention de Danièle Linhart dans la Série documentaire de Bertrand Rothé et Gérard Mordillat « Travail, salaire, profits » disponible sur ARTE **jusqu'au 13 décembre 2019** <https://www.youtube.com/user/ARTEplus7/search?query=travail+salaire+profit>
- 17 L'action syndicale est un droit de l'Homme civil et politique <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/021014/laction-syndicale-est-un-droit-de-lhomme-civil-et-politique> ,
- 18 "Pour Darwin, la solidarité définit la civilisation" <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/270319/pour-darwin-la-solidarite-definit-la-civilisation> ;

- 19 Ce qui est un des buts premiers du statut de la fonction publique comme le rappelle le Conseil d'État en introduction de son rapport 2003 sur la fonction publique : « *La France s'est préoccupée très tôt de se doter d'une fonction publique moderne, c'est-à-dire bénéficiant d'un "état"(1) opposable au pouvoir politique, pour la faire échapper au favoritisme et à l'arbitraire.* » La note 1 : « *Au sens de "situation juridiquement protégée", comme le souligne le rapport de M. Jules Jeanneney, député, au nom de la Commission de l'administration générale, départementale et communale, des cultes et de la décentralisation, chargée d'examiner le projet de loi sur les associations de fonctionnaires, (Journal Officiel, Chambre des Députés, 2ème séance ordinaire du 11 juillet 1907), "La situation des fonctionnaires... n'a de valeur que si elle n'est point précaire, que si elle est à l'abri des fantaisies, des injustices, de l'arbitraire toujours possible du pouvoir, que si elle est gouvernée par des règles fixes dont le respect soit assuré, que si, pour tout dire en un mot, le fonctionnaire peut opposer au pouvoir son droit et si la fonction publique est, suivant le mot de Ihering, "juridiquement protégée".* » <https://www.conseil-etat.fr/ressources/etudes-publications/rapports-etudes/etudes-annuelles/perspectives-pour-la-fonction-publique-rapport-public-2003#1>
- 20 Quand les inégalités menacent la démocratie <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/280419/quand-les-inegalites-menacent-la-democratie>
- 21 Par ex. : Médiapart sur le contrôle au faciès : <https://www.mediapart.fr/journal/mot-cle/contrrole-au-facies> , Comment la «question rom» a fabriqué un racisme d'Etat 11 mars 2014 Par François Bonnet <https://www.mediapart.fr/journal/france/110314/comment-la-question-rom-fabrique-un-racisme-detat> , Roms : une note révèle les pratiques discriminatoires des policiers Par Carine Fouteau le 17 avril 2014 <https://www.mediapart.fr/journal/france/150414/roms-une-note-revele-les-pratiques-discriminatoires-des-policiers> , Circulaire sur les Roms: la hiérarchie policière s'en était emparée! 31 janvier 2011 Par Carine Fouteau <https://www.mediapart.fr/journal/france/280111/circulaire-sur-les-roms-la-hierarchie-policiere-s-en-etait-emparee> , Contrôles au faciès: l'Etat est condamné pour «faute lourde» 24 juin 2015 Par Louise Fessard <https://www.mediapart.fr/journal/france/240615/contrroles-au-facies-letat-est-condamne-pour-faute-lourde> , le harcèlement est discriminatoire <https://patrickcahez.wordpress.com/2016/02/23/le-harcelement-est-discriminatoire/> ; Eg. Une étude de SUD intérieur : La Discrimination au regard des Droits de l'Homme – Un exemple de Discrimination : le Harcèlement Moral <https://sudinterieur.fr/2016/04/03/la-discrimination-au-regard-des-droits-de-lhomme-un-exemple-de-discrimination-le-harcelement-moral/>
- 22 Voir par ex. Taux de suicide dans la police nationale 14e législature Question écrite n° 06550 publiée dans le JO Sénat du **30/05/2013** - page 1624 : <https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130506550.html>, Malaise des policiers 15e législature Question d'actualité au gouvernement n° 0120G publiée dans le JO Sénat du **24/11/2017** - page 6324 <https://www.senat.fr/questions/base/2017/qSEQ17110120G.html>, France Bleu Recrudescence de suicides chez les policiers **7 novembre 2017** <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/information-france-bleu-7-suicides-de-policiers-en-moins-d-un-mois-1508431728>,
- 23 Solidaires met en place une carte des suicides au travail : Solidaires lutte depuis toujours pour rendre visible les atteintes à la santé des travailleuses et travailleurs. <https://solidaires.org/Solidaires-met-en-place-une-carte-des-suicides-au-travail> , Souffrance et suicides au travail à La Poste comme à France Télécom <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/140919/souffrance-et-suicides-au-travail-la-poste-comme-france-telecom>
- 24 Deux siècles de rhétorique réactionnaire, Albert O. Hirschman <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/071018/deux-siecles-de-rhetorique-reactionnaire-albert-o-hirschman>
- 25 Le Canard enchaîné : Le Conseil d'Etat laisse une famille de réfugiés à la rue avec un enfant malade : N° 415629 24 novembre 2017
- 26 Médiapart : La souffrance au travail n'a pas déserté Orange 7 mai 2019 Par Mathilde Goanec et Pascale Pascariello <https://www.mediapart.fr/journal/france/070519/la-souffrance-au-travail-n-pas-deserte-orange>
- 27 Médiapart « *Chez Engie, le burn-out menace jusqu'au sommet de l'entreprise* » Par Dan Israe 18 février 2019 : <https://www.mediapart.fr/journal/economie/180219/chez-engie-le-burn-out-menace-jusqu-au-sommet-de-l-entreprise>
- 28 Voir les articles sur Médiapart, notamment, à ce sujet : <https://www.mediapart.fr/journal/mot-cle/management>
- 29 Voir <https://www.mediapart.fr/journal/mot-cle/lean-management>, <https://www.lefigaro.fr/social/2012/03/29/09010-20120329ARTFIG00620-une-ex-drh-fustige-le-management-de-la-poste.php>
- 30 Médiapart : France Télécom, le procès du harcèlement moral à grande échelle <https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/france-telecom-le-proces-du-harcelement-moral-grande-echelle>
- 31 Comme y obligent **les articles 16 et 17 du code européen d'éthique de la police**, lequel est opposable selon la jurisprudence de la CEDH Grande chambre Aff. Bouyid , https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=8065 , <https://book.coe.int/fr/root/2528-le-code-europeen-d-ethique-de-la-police-recommandation-rec10-et-expose-des-motifs.html#>
- 32 RAPPORT FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la situation, les missions et les moyens des forces de sécurité, qu'il s'agisse de la police nationale, de la gendarmerie ou de la police municipale Président M. Jean-Michel FAUVERGUE, Rapporteur M. Christophe NAEGELEN, Députés <http://www2.assemblee->

- nationale.fr/documents/notice/15/rap-enq/r2111/%28index%29/depots , Jean Michel Fauvergues est un ancien commissaire de police qui a dirigé l'assaut de Saint Denis et qui a déclaré qu'il fallait oublier Malek Ousseïkine : https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/video-il-faut-oublier-laffaire-malik-oussekine-la-phrase-de-ce-depute-lrem-fait-reagir-sur-les-reseaux-sociaux_3423247.html , <https://www.mediapart.fr/journal/france/310116/la-verite-sur-l-assaut-du-raid-saint-denis?onglet=full> ,
- 33 Toutes les catégories d'agents sont touchées par le phénomène : « Deux suicides de commissaire en deux ans » <http://www.leparisien.fr/archives/deux-suicides-de-commissaire-en-deux-ans-09-01-2015-4430779.php> ; Selon le site Check news de Libération, il y a eu 54 suicides de policières et de policiers entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre 2019 ; il n'y a pas de chiffres précis pour la gendarmerie Ils oscillent, entre 17 et 33 suicides annuels entre 2009 et 2018. https://www.liberation.fr/checknews/2019/10/21/combien-de-policiers-et-de-gendarmes-se-sont-suicides-au-cours-des-dernieres-annees_1757682
- 34 3 juillet 2018 : Tome 1 [Vaincre le malaise des forces de sécurité intérieure : une exigence républicaine](#) (rapport de commission d'enquête) , Tome 2 [Vaincre le malaise des forces de sécurité intérieure : une exigence républicaine](#) (rapport de commission d'enquête)
- 35 Voir [Un management et une gestion des ressources humaines inadaptées](#)
- 36 Voir [UNE ORGANISATION ET DES METHODES DE MANAGEMENT LARGEMENT INADAPTEES](#)
- 37 Didier BILLE « DRH, la machine à broyer » Editions du Cherche Midi 2018, sur France culture : « Didier Bille, le sniper des RH » <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/didier-bille-le-sniper-des-rh>, Suicide au travail : les DRH face à la "conspiration du silence" <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/090519/suicide-au-travail-les-drh-face-la-conspiration-du-silence>,
- 38 Public Sénat : *Police* : « *Le malaise est extrêmement profond* », *le constat alarmant d'un rapport du Sénat* Par Simon Barbarit le 03/07/2018 - Mis à jour le 12/07/2018 <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/police-le-malaise-est-extremement-profond-le-constat-alarmant-d-un-rapport-du> ; le Télégramme « *Police et gendarmerie. Le Sénat s'alarme de leur « malaise »* » <https://www.letelegramme.fr/france/police-et-gendarmerie-le-senat-s-alarme-de-leur-malaise-03-07-2018-12015546.php>, Ouest France « *Le Sénat s'alarme du « mal-être général » des forces de sécurité* » <https://www.ouest-france.fr/societe/police/le-senat-s-alarme-du-mal-etre-general-des-forces-de-securite-5860661>, Le Progrès « *"Malaise" dans la police, le Sénat s'alarme* » <https://www.leprogres.fr/france-monde/2018/07/03/malaise-dans-la-police-le-senat-s-alarme>, France 2 « *Sécurité : un rapport du Sénat pointe l'épuisement moral des policiers* » https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/securite-un-rapport-du-senat-pointe-l-epuisement-moral-des-policiers_2831949.html, Capital « *Le Sénat s'alarme de la "véritable crise" des forces de sécurité intérieure* » <https://www.capital.fr/economie-politique/le-senat-salarne-de-la-veritable-crise-des-forces-de-securite-interieure-1296035> , etc.
- 39 Suicides dans la police : les vraies questions *Le phénomène des suicides dans la police et dans la gendarmerie dure depuis des années. Il y a beaucoup plus d'agents victimes d'un suicide que d'une blessure en service. Et pourtant, tant le ministre que les syndicats ou la justice ne se mobilisent pas. Aucune enquête. Comment expliquent-ils cette contradiction en comparaison de la médiatisation qu'ils font lors d'une agression ?* <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/131117/suicides-dans-la-police-les-vraies-questions>
- 40 Cf. site de Sud intérieur : <https://sudinterieur.fr/?s=suicide&submit=Recherche>
- 41 Quelques actions de SUD intérieur : <https://sudinterieur.fr/>
- 42 Article 36 de la Constitution. Le Conseil constitutionnel déduit de cet article la compétence exclusive du législateur sur les domaines énoncés et exclut une incompétence négative (voir à ce propos les décisions de la Cour de cassation
- 43 Article 6 *quinquies* de la loi 83-634 portant droit et obligations des fonctionnaires <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000504704>, voir ég. Article 222-33-2 du code pénal ; autres éléments in <https://patrickcahez.wordpress.com/2016/02/23/le-harcelement-est-discriminatoire/>
- 44 « *même en l'absence de sévices (...), dès lors que le traitement humilie ou avilit un individu, témoignant d'un manque de respect pour sa dignité humaine ou la diminuant, ou qu'il suscite chez l'intéressé des sentiments de peur, d'angoisse ou d'infériorité propres à briser sa résistance morale et physique, il peut être qualifié de dégradant et tomber ainsi également sous le coup de l'interdiction énoncée à l'article 3. Il faut en outre préciser qu'il peut suffire que la victime soit humiliée à ses propres yeux, même si elle ne l'est pas à ceux d'autrui.* »CEDH GRANDE CHAMBRE Aff. Bouyid (Requête no 23380/09) 28 septembre 2015 § 87
- 45 Macron s'engage à faire respecter la jurisprudence de la Cour européenne des D.H. <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/031117/macron-sengage-faire-respecter-la-jurisprudence-de-la-cour-europeenne-des-dh>
- 46 « *Les Etats adhérents à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont tenus de respecter les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, sans attendre d'être attaqués devant elle ni d'avoir modifié leur législation* » ([Arrêt n° 591 du 15 avril 2011 \(10-30.313\) - Cour de cassation - Assemblée plénière](#)).
- 47 Les normes européennes de comportement s'appliquant à tout employeur public <https://patrickcahez.wordpress.com/2009/12/25/les-normes-europeennes-de-comportement-sappliquant-a-tout->

[employeur-public/](#)

- 48 Article 6 du traité de l'Union européenne ; voir également (a) « arrêt les Verts » Arrêt de la Cour du 23 avril 1986. Affaire 294/83 § 23 *LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE EST UNE COMMUNAUTE DE DROIT EN CE QUE NI SES ETATS MEMBRES NI SES INSTITUTIONS N ' ECHAPPENT AU CONTROLE DE LA CONFORMITE DE LEURS ACTES A LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE DE BASE QU ' EST LE TRAITE* <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A61983CJ0294> , (b) La Cour européenne des droits de l'Homme est gardienne de «l'efficacité de la Convention en tant qu'instrument constitutionnel de l'ordre public européen» Affaire Loizidou exceptions préliminaires §75 - 23 mars 1995 <http://hudoc.echr.coe.int/fre?i=001-62474>
- 49 Droit de l'Union européenne De Marianne Dony Editions de l'Université de Bruxelles
- 50 Le fait de payer sur dotation budgétaire une personne sans lui fournir un travail correspondant constitue un détournement de fonds publics: Crim. 30 mai 2001 n°01-010343
- 51 L'obligation de transiger : <https://patrickcahez.wordpress.com/2009/12/25/obligation-de-transiger/>
- 52 Lire l'étude consacrée sur ce sujet : Exemple d'errance et de fourvoiement administratifs : La DLPJ et son interprétation très perfectible des Libertés publiques « *Alors que l'obligation de réserve est un OVNI juridique sur lequel s'interroge la Doctrine depuis longtemps; la Direction des Libertés Publiques et des affaires juridiques (DLPJ) le résoud en deux pages à l'attention du ministre de l'intérieur, dans le sens d'une répression contraire aux libertés publiques et aux droits fondamentaux. (...)* » <https://sudinterieur.fr/2013/09/10/exemple-derrance-et-de-fourvoiement-administratifs-la-dlpaj-et-son-interpretation-tres-perfectible-des-libertes-publiques/>
- 53 Camille Mialot Recueil Dalloz 2009 p. 2497 : « *Un autre point de vue, moins étudié, est celui du poids relatif du parquet par rapport aux autres parties au procès pénal. Car le cumul de la fonction de partie avec la qualité de magistrat est-il, et surtout, sera-t-il compatible avec le droit à un procès équitable garanti par l'article 6 de la Convention EDH ? La question naît plus directement de la conjonction d'une suggestion de Mireille Delmas-Marty (« Comment réformer la justice pénale en France ? », Le Monde, 26 mai 2009) et d'une affirmation conjointe de Bernard Stirn, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat (Les libertés en question, 6e éd., Clef Montchrestien, 2006, p. 76) et de Guy Canivet, ancien premier président de la Cour de cassation (audition du 11 avril 2006, Rapport d'André Vallini à l'Assemblée nationale du 6 juin 2006, n° 3125 : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-enq/r3125.asp>). Selon Bernard Stirn (op. cit., p. 76.), les magistrats du parquet exerceraient « une forte influence » sur « leurs collègues du siège » et selon Guy Canivet (op. cit.) : « dans la pratique quotidienne du procès pénal, il en résulte une confusion active et visible entre parquet et siège, qui brouille l'idée d'une justice impartiale et place la défense en position de déséquilibre».*
- 54 Voir par ex. la nécessité pour les victimes d'aller jusque devant la CEDH : France condamnée par la CEDH : « enquête lacunaire » sur des violences policières AFFAIRE CHEBAB c. FRANCE (Requête no 542/13) ; Un policier fait condamner la France par la Cour européenne des droits de l'homme Affaire Sartory c. France requête 40589/07
- 55 Une décisions de la CEDH sanctionne la France pour l'abstention du parquet à diligenter une enquête : [CEDH, 5^e sect., 30 juin 2011, Girard c. France, n° 22590/04](#)
- 56 La révocation sanctionne l'inexécution de l'obligation d'impartialité du procureur <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/030918/la-revocation-sanctionne-linexecution-de-lobligation-dimpartialite-du-procureur> , L'obligation d'impartialité du procureur de la République : <https://patrickcahez.wordpress.com/2009/12/25/obligation-dimpartialite-du-procureur/>, voir également l'obligation d'impartialité de la police : <https://patrickcahez.wordpress.com/2009/12/25/obligation-dimpartialite-de-la-police/>
- 57 Voir par ex. Art. 12 et 13 du code de procédure pénale.
- 58 Médiapart : Justice: la perte de confiance 18 novembre 2019 Par Michel Deléan et Michaël Hajdenberg <https://www.mediapart.fr/journal/france/181119/justice-la-perde-de-confiance>
- 59 L'affaire Delcourt c. Belgique consacre l'adage « *Justice must not only be done; it must also be seen to be done* » : la justice ne doit pas seulement être dite, elle doit également donner le sentiment qu'elle a été bien rendue (31 de l'arrêt CEDH). https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_apparences
- 60 Cour de cassation, l'obligation de motivation : https://www.courdecassation.fr/publications_26/rapport_annuel_36/rapport_2010_3866/etude_droit_3872/e_droit_3873/obligation_se_justifier_expliquer_3875/obligation_motivation_19404.html
- 61 Santé et Travail : L'Ordre règne sur la médecine du travail ? par Eric Berger / 30 octobre 2017 <http://www.sante-et-travail.fr/lordre-regne-medecine-du-travail>
- 62 David Dufresne « Allô, Place Beauvau ? » <https://www.mediapart.fr/studio/panoramique/allo-place-beauvau-cest-pour-un-bilan>
- 63 France Soir : « Luc Ferry appelle à tirer sur les Gilets jaunes et veut l'intervention de l'armée » Mardi 08 Janvier 2019 <http://www.francesoir.fr/politique-france/luc-ferry-appelle-tirer-sur-les-manifestants-gilets-jaunes-et-intervention-de-armee>
- 64 Sud Ouest « Gilets jaunes : 200 personnes à la « marche des mutilés » à Paris, « pas de regrets » pour Laurent Nuñez » <https://www.sudouest.fr/2019/06/02/gilets-jaunes-200-personnes-a-la-marche-des-mutiles-a-paris-pas-de->

regrets-pour-laurent-nunez-6157946-2780.php

- 65 Il n'existe pas de "violence légitime" d'Etat. C'est un faux concept <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/300718/il-nexiste-pas-de-violence-legitime-detat-cest-un-faux-concept>
- 66 La question se pose dans les mêmes termes à propos de la répression des migrants qui les poussent ainsi à chercher protection auprès des passeurs, plutôt qu'auprès des autorités qui les persécutent.
- 67 Elle ne souhaite pas porter l'affaire devant la justice qui, de manière générale, selon elle, « *condamne si peu les agresseurs* » et « *un viol sur cent* ». « *La justice nous ignore, on ignore la justice.* » Médiapart #MeToo dans le cinéma: l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou 3 novembre 2019 Par Marine Turchi <https://www.mediapart.fr/journal/france/031119/metoo-dans-le-cinema-l-actrice-adele-haenel-brise-un-nouveau-tabou>
- 68 Caroline Fleuriot « La justice pénale est bouleversée par la radicalisation » Dalloz Actualités 23 mai 2017 <https://www.dalloz-actualite.fr/flash/justice-penale-est-bouleversee-par-radicalisation#.WSQX-YVOL4Y>
- 69 La provocation à la violence de Castaner avant la manifestation de samedi <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/110119/la-provocation-la-violence-de-castaner-avant-la-manifestation-de-samedi>
- 70 Patrick Cahez « Terrorisme : question de fond » septembre 2014 <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/110914/terrorisme-question-de-fond> , Vincent Sizaïre « Une notion piégée Quand parler de « terrorisme » ? » Août 2016 <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/08/SIZAIRE/56077>
- 71 Sur ce point, s'interroger sur le phénomène des suicides par policier interposé : https://fr.wikipedia.org/wiki/Suicide_par_police_interpos%C3%A9e
- 72 Cécile Alduy « Macron ou le spectacle alternatif » Le magazine littéraire 31 juillet 2018 <https://www.nouveau-magazine-litteraire.com/idees/macron-ou-le-spectacle-alternatif> , Guy Debord est un des plus grands intellectuels français ... selon l'État <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/141117/guy-debord-est-un-des-plus-grands-intellectuels-francais-selon-letat>
- 73 De la beauté comme violence. L'esthétique du fascisme français, 1919-1939 Par Michel Lacroix <https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/2005-v36-n3-etudlitt980/011536ar.pdf>
- 74 les policiers sont des fonctionnaires civils
- 75 Le Monde : « Une enquête vise des policiers accusés d'avoir torturé des suspects islamistes » Un livre fait état d'exactions commises en 1995. Par Piotr Smolar Publié le 10 février 2006 https://www.lemonde.fr/societe/article/2006/02/10/une-enquete-vise-des-policiers-accuses-d-avoir-torture-des-suspects-islamistes_739958_3224.html
- 76 Un sociologue renvoyé de l'école des commissaires de police <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/290819/un-sociologue-renvoye-de-lecole-des-commissaires-de-police>
- 77 article 1er du Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements : « *Le préfet de région dans la région, le préfet de département dans le département, est dépositaire de l'autorité de l'Etat. Ils ont la charge des intérêts nationaux et du respect des lois* » - le juge judiciaire a le pouvoir d'apprécier la légalité d'un acte administratif (art. 111-5 du code pénal), ce qu'il a refusé de faire chaque fois que SUD le lui a demandé alors que la solution du procès en dépendait.
- 78 Cour de discipline budgétaire et financière Arrêt n°177-684 du 13/07/11 https://static.mediapart.fr/files/media_75943/Arret_177-684_IAP_13juillet2011_anonymise.pdf
- 79 Cf. Premier ministre et Conseil d'État « Guide de légistique » La Documentation française 3^e édition mise à jour 2017 « La hiérarchie des normes » p. 39 et s. à télécharger gratuitement sur ; https://www.legifrance.gouv.fr/Media/Droit-francais/Guide-legistique/Guide_Legistique_2017_PDF
- 80 [Conseil d'Etat 9 janvier 2014 requête N°374508](http://www.conseil-etat.fr/Conseil-d-Etat/9-janvier-2014/requete-N-374508)
- 81 Le bien-être général est le but de la société comme le proclament et l'imposent ensemble, depuis plus de deux siècles, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la constitution US depuis plus de deux siècles. Le bien-être général garantit l'adhésion de tous à la démocratie. Il est le support du lien social. A/s du bien-être, voir « *Le bien-être et le droit* » sous la dir. de Marta Torre-Schaub Editions de la Sorbonne <http://www.editions-sorbonne.fr/fr/livre/?GCOI=28405100373470>
- 82 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen **Art. 12.** La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.
- 83 Article 11 bis A de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi Le Pors https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=79B373256A74C0D92827A5D33CDA0AF0.tplgfr27s_1?idArticle=LEGIARTI000032442308&cidTexte=LEGITEXT000006068812&dateTexte=20191122
- 84 [Articles 432-1 et 432-2](#) du Code pénal
- 85 La Cour de cassation juge que : « *constitue un faux l'acte fabriqué par une ou plusieurs personnes à seule fin d'éluider la loi et de créer l'apparence d'une situation juridique de nature à porter préjudice à autrui* » et que « *l'altération frauduleuse de la vérité affectant la substance d'un procès-verbal dressé par un commissaire de police, fonctionnaire public, dans l'exercice de ses fonctions, revêt la qualification criminelle du faux en écriture publique et ce, lors même qu'un tel procès-verbal ne vaudrait qu'à titre de simple renseignement* »

<https://patrickcahez.wordpress.com/2009/12/25/faux-en-ecriture-publique/>

- 86 Ordonnance n° 2012-351 du 12 mars 2012 relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure n'a pas fait l'objet d'une loi de ratification par l'Assemblée nationale.
- 87 Dénoncée par l'Observatoire du stress et des mobilités forcées de France Télécom depuis 2011 : <https://static.mediapart.fr/files/2016/05/19/20110909-ods-le-risque-de-la-contractualisation-aux-de-pends-de-la-loi.pdf>
- 88 Prohibition de la régression sociale 13ème législature Question N° : 106971 publiée au JO le : 26/04/2011 page : 4194 <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-106971QE.htm>
- 89 Sur cette question, CICR, police et autres forces de l'ordre <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/141116/cicr-police-et-autres-forces-de-lordre> , Forces de l'ordre et droit international <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/170516/forces-de-lordre-et-droit-international>
- 90 Les violences policières – une menace grave pour l'Etat de droit <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/police-abuse-a-serious-threat-to-the-rule-of-l-1> , Gilets jaunes : l'ONU réclame une enquête suite aux violences en marge des manifestations <https://blog.leclubdesjuristes.com/gilets-jaunes-lonu-reclame-une-enquete-suite-aux-violences-en-marge-des-manifestations/> , l'Humanité Violences policières en France: le Conseil de l'Europe « gravement préoccupé » Mercredi, 30 Janvier, 2019 Jean-Jacques Régibier <https://www.humanite.fr/violences-policieres-en-france-le-conseil-de-leurope-gravement-preoccupe-667140> ,
- 91 Castaner et Belloubet : peuvent-ils risquer la Cour pénale internationale ? <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/110219/castaner-et-belloubet-peuvent-ils-risquer-la-cour-penale-internationale>
- 92 Conseil constitutionnel, bloc de constitutionnalité : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution>
- 93 Article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>
- 94 Télécharger gratuitement « Les obligations positives en vertu de la Convention européenne des Droits de l'Homme » Précis sur les droits de l'homme, n° 7 Par Jean-François Akandji-Kombe <https://rm.coe.int/168007ff61>
- 95 Médiapart : Féminicides : un rapport officialise les « dysfonctionnements » de la justice Par [Dan Israel](#) 17 novembre 2019 <https://www.mediapart.fr/journal/france/171119/feminicides-un-rapport-officialise-les-dysfonctionnements-de-la-justice> , 2014 L'Express Femmes battues: que fait la police ? https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/femmes-battues-que-fait-la-police_1545243.html , Bog Novembre 2018 Violences faites aux femmes : que fait la police ? <https://www.bobonemagazine.com/2018/11/29/violences-femmes/> ,
- 96 "Féminicide" : responsabilité de la puissance publique <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/200719/feminicide-responsabilite-de-la-puissance-publique> ,
- 97 Le Figaro : La fuite des cerveaux français s'accélère NFOGRAPHIE - Le flux net de l'expatriation de Français, notamment diplômés, a doublé entre 2006 et 2011. Les questions de visas, de fiscalité et d'emploi dissuadent, d'autre part, les meilleurs étudiants étrangers de rester dans l'Hexagone. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/05/16/01016-20160516ARTEFIG00115-la-fuite-des-cerveaux-francais-s-accelere.php> , Le Monde L'Insee bouscule les idées reçues sur l'immigration Entre 2006 et 2013, le solde migratoire a été presque divisé par quatre en France, même si la part de la population immigrée est en légère hausse, d'après le bilan publié par l'Insee mardi 13 octobre. Par [Julia Pascual](#) Publié le 13 octobre 2015 https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/10/13/l-insee-bouscule-les-idees-recues-sur-l-immigration_4788773_3224.html ,
- 98 France culture Pourquoi j'ai quitté la France <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/pourquoi-jai-quitte-la-france>
- 99 INSEE : « Au 1^{er} janvier 2018, la France compte 67,2 millions d'habitants. Au cours de l'année 2017, la population a augmenté de 233 000 personnes, soit une hausse de 0,3 %. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, bien que ce solde soit historiquement bas. » <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3305173> , France culture François Héran : "Dire que certaines régions sont submergées par les demandeurs d'asile ne correspond pas à la réalité" <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-idees-de-la-matinale/francois-heran>
- 100 « l'expérience statistique accumulée depuis cent ans enseigne que le taux de suicide est un indicateur social particulièrement sensible à la nature des relations que nouent entre eux les membres d'un groupe social ou d'une société. Plus les facteurs de cohésion et d'intégration seront forts, moins les suicides seront nombreux. Et réciproquement » Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET et Saadi LAHLOU « Le suicide, un fait social » Données sociales 1987 INSEE p.456